



## DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION DES REGLEMENTS ET CONTENTIEUX



District de l'Hérault de Football

# COMMISSION DES REGLEMENTS ET CONTENTIEUX

Réunion électronique du 08/12/2025

---

Présidence : **M. Gilles Phocas**

Présents : **Mme Eliane Souliers – MM. Frédéric Caceres – Yves Kervennal – Wahid Maamar – Guy Michelier – Francis Pasquito – Pascal Lefevre – Stéphane Cerutti**

Assiste à la réunion : **M. Cédric Bayad**, juriste

---

*Le procès-verbal de la réunion du 01/12/2025 a été approuvé à l'unanimité.*



# DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION DES REGLEMENTS ET CONTENTIEUX

## CASTRIES AV. 1 / ST GELY FESC 1

55075939 – Championnat U15 Féminines D1 (A) du 06 décembre 2025

Demande d'évocation de AURORE ST GILLOISE pour suspicion de fraude sur l'identité d'une joueuse de AV. CASTRIOTE.

La Commission prend connaissance des pièces versées au dossier.

Une joueuse de CASTRIES AV. 1 est susceptible d'avoir participé à la rencontre en rubrique sous l'identité d'une autre joueuse du club.

Au regard des éléments fournis par AURORE ST GILLOISE, il apparaît indispensable de déterminer la véracité des faits reprochés.

Les faits susmentionnés sont susceptibles d'être qualifiés de fraude ou d'acquisition d'un droit indu par une fraude, au sens de l'article 207 des Règlements Généraux de la F.F.F., et pourraient conduire la Commission, outre la mise en oeuvre d'une éventuelle procédure d'évocation, à infliger une ou des sanctions prévues à l'article 4 du Règlement Disciplinaire, au club de AV. CASTRIOTE et/ou à ses dirigeants.

Par ces motifs,

La Commission,

- **Suspend l'homologation de la rencontre en rubrique**

- **Soumet le dossier à instruction conformément aux dispositions de l'article 3.3.2 du Règlement**

**Disciplinaire de la F.F.F.,**

- **Convoquera lors d'une prochaine réunion toutes personnes intéressées afin d'entendre leurs explications.**

Le Président,

**Gilles Phocas**

Le Secrétaire,

**Guy Michelier**